

A- Qu'est-ce que le PMU PLR ?

Le pari Mutuel Urbain Pendant La Réunion (PMU PLR) consiste à prendre des paris jusqu'au départ de la course des chevaux, avec un paiement instantané des gains. Il offre la possibilité au parieur de pronostiquer sur un ensemble de courses au cours d'une même journée et suivant l'ordre chronologique du déroulement des dites courses ou réunion.

Au PRL, le nombre de chevaux engagés pour une course donnée est compris entre 4 et 20 chevaux.

B- Quels sont les différents types de pari au PLR et comment gagne-t-on ?

Il y a quatre (04) types de pari : le pari « Simple », le pari « Jumelé », le pari « Trio » et le pari « Pick 5 ».

Au Bénin, les types de pari autorisés sont :

1. Le pari « Simple » ;
2. Le pari « Jumelé » ;
3. Le pari « Trio ».

1. Le pari « Simple »

Le pari « Simple » consiste à désigner un cheval choisi parmi les chevaux engagés dans une course.

Il existe deux (02) sortes de pari « Simple » : le pari « Simple Gagnant » et le pari « Simple Placé ».

a. Le pari « Simple Gagnant »

Le parieur pronostique sur le cheval qui occupera la première place à l'issue de la course comportant au moins deux partants.

b. Le pari « Simple Placé »

Le pari « Simple Placé » consiste à pronostiquer le cheval qui va occuper :

- ❖ Soit l'une des deux (2) premières places (1^{ère} ou 2^{ème} place) lorsque le nombre de chevaux partant est compris entre 4 et 7 inclusivement ;

Nouveau
Prêt.....partez !!!
PMU en mode PLR

- ❖ Soit l'une des trois premières places (1^{ère} ou 2^{ème} ou 3^{ème} place) lorsque le nombre des chevaux partant est compris entre 8 et 20 chevaux.

Remarque applicable aux paris simples :

- Dans une course, lorsque plusieurs chevaux déclarés partant appartiennent au même propriétaire, on dit qu'ils font écurie. Dans ce cas, à l'issue de cette course, si l'un de ces chevaux est classé premier, alors tous les paris simples enregistrés sur les autres chevaux de l'écurie ont droit au paiement du même rapport gagnant, quelles que soient les places occupées.
- Dans un pari à combinaison simple, le nombre de chevaux à sélectionner se présente comme suit :

- Simple Gagnant : entre 3 et 20 chevaux ;
- Simple Placé 1^{ère} place : entre 3 et 4 chevaux ;
- Simple Placé 1^{ère} et 2^{ème} places : entre 4 et 7 chevaux ;
- Simple Placé 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} places : entre 8 et 20 chevaux.

2. Le pari « Jumelé »

Le pari « Jumelé » consiste à pronostiquer deux (2) chevaux qui vont occuper les deux premières places de l'épreuve, quel que soit l'ordre d'arrivée. Chaque cheval partant est traité séparément dans la détermination des combinaisons payables, même ceux faisant écurie.

A cet effet, les dispositions relatives à l'écurie pour le pari « Simple » ne sont pas applicables au pari « Jumelé ».

Il existe deux (2) types de « jumelé » : le « jumelé Gagnant » et le « Jumelé placé ».

a. Le « Jumelé Gagnant »

Le pari « jumelé Gagnant » est payable si les deux (2) chevaux choisis occupent les deux premières (1^{ère} et 2^{ème}) places de l'épreuve, quel que soit l'ordre d'arrivée.

b. Le « Jumelé Placé »

Le Pari « Jumelé Placé » consiste à désigner deux (2) chevaux d'une course. Il est payable si les deux chevaux choisis occupent deux des trois premières (1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème}) places de l'épreuve.

3. Le pari « Trio »

Le pari « trio » consiste à pronostiquer les trois (03) chevaux d'une même course qui vont occuper les trois (03) premières places à l'issue de la course, quelque soit l'ordre d'arrivée.

C- Types de formules autorisées pour la prise des paris

Les parieurs ont la possibilité de faire enregistrer les enjeux sous les formules suivantes:

- combinaisons unitaires et combinaisons simples (1 à 10 chevaux);
- « Champ » (champ réduit et champ total); en formule champ, il existe:
 - *un (1) cheval de base au « jumelé »;
 - *un (1) cheval ou deux (2) chevaux de base au « Trio ».

D- Mises de base et limitation des enjeux

- Mise de base du pari « Simple » : 500 Francs CFA
- Mise de base du pari « Jumelé » :500 Francs CFA
- Mise de base du pari « Trio » :400 Francs CFA

En ce qui concerne les limitations des enjeux, prière consulter le règlement du jeu PMU PLR disponible dans les centres de jeux de la loterie nationale du Bénin.

E- Où et Quand jouer ?

Les paris sont enregistrés dans les centres de jeux de la LNB, tous les jours du lundi au dimanche, jusqu'à leur fermeture.

Nouveau
Prêt.....partez !!!
PMU en mode PLR

Dans ces centres de jeux, les informations sur les chevaux engagés dans une course sont affichées, actualisées et défilent sur les écrans de télévision pouvant permettre à la clientèle de suivre et de vivre en direct, non seulement les informations pour pronostiquer mais aussi les courses elles-mêmes qui se déroulent chronologiquement dans la même journée.

F- Où et Quand retirer les gains ?

Les gains sont payable instantanément après l'arrivée définitive d'une course, dans n'importe quel Centre de Jeux sur toute l'étendue du territoire national pendant un délai de huit (8) jours.

NB: Pour avoir de plus amples informations, veuillez-vous rapprocher de nos centres de jeux LNB.

Vous avez également la possibilité de nous contacter :

Page facebook: **fb.com/LoterieNationaleBenin**

Appels messages par whatsapp: 97510607 / 96428870

Avec le #PLR, devenez #instantanément #millionnaire !